



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

Fiche d'inscription
Saison sportive 2021-2022

MERCI D'ECRIRE EN MAJUSCULES

Choix de la discipline :

Un adhérent peut, dans la limite des places disponibles, s'inscrire à une deuxième activité de l'école des sports. Cette activité s'effectuera sur une autre journée de la semaine et sera facturée à un tarif égal à 50% du tarif de l'école des sports.

Activité 1

Intitulé :
Jour :
Horaires : DE À

Activité 2

Intitulé :
Jour :
Horaires : DE À

Renseignements concernant l'adhérent :

Nom : Prénom :
Année de naissance : Age :

Renseignement concernant le responsable légal :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Téléphone :
Courriel :

- J'autorise les services municipaux à photographier mon enfant : **OUI NON**
- J'autorise la Ville à prendre toutes les dispositions médicales et chirurgicales nécessaires en cas de maladie ou d'accident de mon enfant : **OUI NON**
- J'autorise mon enfant de plus de 11 ans à repartir seul : **OUI NON**
Sinon, nom des personnes autorisées à venir chercher mon enfant (autre que le responsable légal)

Nom Prénom Téléphone
Nom Prénom Téléphone

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom Prénom Téléphone

Je soussigné,

responsable légal de l'enfant :

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.
- Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités sportives municipale.

Date :

Signature :

Documents à fournir

Seul les dossiers complets seront acceptés.

- Assurance : Les adhérents sont tenus de souscrire à un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer leur pratique sportive,
- Justificatif de domicile,
- 1 certificat médical d'aptitude pour chaque sport,
- Chèque du montant de la cotisation à l'ordre du régisseur de recettes ou paiement par carte Bancaire.

Cotisation annuelle :

TOUTE ACTIVITÉ SPORTIVE EST FACTURÉE POUR UNE SAISON COMPLÈTE.

Tarifs applicables aux activités à partir du 1^{er} septembre 2021 pour la saison 2021/2022 :

ACTIVITES	2021-2022	Supplément Hors commune
Boxe Française	139,20€	35.20€
Gymnastique Entretien	190,00€	35.20€
Pilates	190,00€	35.20€
Volley-Ball	67,90€	35.20€
Yoga	190,00€	35.20€
Musculation	190,00€	35.20€
Ecole des Sports	190,00€	35.20€

L'école des sports comprend :

4-6 ans : -Baby Sports -Baby Judo -Baby Gym	7-14 ans : -Athlétisme -Multisports -Gymnastique -Judo -Volley
---	--

Réductions/Cotisation :

Les réductions sont accordées aux familles à partir de 3 personnes comme suit :

- 5% de réduction pour 3 membres de la même famille (foyer fiscal),
- 10% de réduction pour 4 membres de la même famille (foyer fiscal),
- 15% de réduction pour 5 membres de la même famille (foyer fiscal),

Pour bénéficier de ces réductions, les dossiers devront être rendus en même temps.

Conformément au Règlement UE du 27 avril 2016, l'adhérent est informé qu'il bénéficie d'un droit de vérification, de modification et de suppression de ses données personnelles et ceci auprès du DPO de la Ville.

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, par la présente fiche d'inscription, l'adhérent s'engage à respecter les mesures gouvernementales, sous peine de se voir refuser l'accès à la pratique sportive et sans possibilité de remboursement ou de report de la séance.